

Demande de renouvellement
du permis probatoire d'enseigner

N° de dossier au Ministère :

A- Identité de la candidate ou du candidat

<input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/> M ^{me}	Nom (à la naissance)	Prénom		
Date de naissance (aaaa-mm-jj)	Code permanent	Statut <input type="checkbox"/> Citoyen canadien <input type="checkbox"/> Résident permanent	<input type="checkbox"/> Titulaire d'un permis de travail <input type="checkbox"/> Autre _____	N° d'assurance sociale
Adresse				Appartement
Ville		Province	Code postal	
Numéro de téléphone (résidence)		Autres numéros (cellulaire, travail)	Adresse courriel	

B- Justification de la demande (articles 14, 15 et 16 du Règlement sur les autorisations d'enseigner)

Je déclare être titulaire du permis probatoire d'enseigner n° _____ qui m'autorise à enseigner et je déclare :

avoir satisfait aux conditions énoncées sur le permis probatoire d'enseigner.

ne pas avoir effectué, dans le cadre d'un contrat, le nombre d'heures d'enseignement requises aux fins du stage probatoire ou de sa reprise.

C- Documents à annexer (article 51 du Règlement sur les autorisations d'enseigner)

- Copie certifiée du relevé de notes de l'université démontrant la réussite des 12 unités du programme de formation à l'enseignement tel qu'il est énoncé sur le permis probatoire d'enseigner.
- Copie certifiée du relevé de notes de l'université démontrant la réussite d'un cours sur le système scolaire du Québec tel qu'il est énoncé sur le permis probatoire d'enseigner.
- Copie certifiée du certificat de citoyenneté canadienne, de la fiche d'établissement attestant du statut de résident permanent, du permis de travail ou du certificat d'acceptation l'autorisant à travailler au Québec si ces documents n'ont pas déjà été fournis.
- [Déclaration relative aux antécédents judiciaires](#) (article 25.1 de la *Loi sur l'instruction publique*) accessible sur le site Web du Ministère.

À défaut des copies certifiées, le Ministère pourrait, exceptionnellement, accepter les copies assermentées si le candidat présente des raisons valables.

Les renseignements personnels recueillis par le Ministère sont nécessaires à l'exercice de ses attributions prévues par le Règlement sur les autorisations d'enseigner. Ces renseignements peuvent également être utilisés à des fins de recherche ou de statistique. Ils sont traités confidentiellement et seules les personnes autorisées y ont accès dans l'exercice de leurs fonctions. Vous avez le droit d'accéder aux renseignements que le Ministère détient à votre sujet ou d'en demander la rectification en vous adressant à la personne responsable de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels.

Par la présente, je demande le renouvellement de mon permis probatoire d'enseigner pour 5 ans.

Signature

Date

D- Réserve au Ministère

DÉCISION	<input type="checkbox"/> Renouvellement du permis probatoire d'enseigner <input type="checkbox"/> Refus signifié à la candidate ou au candidat qui ne satisfait pas aux exigences <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Cours sur le système scolaire du Québec non suivi <input type="checkbox"/> 12 unités de cours en éducation non terminées <input type="checkbox"/> Échec du stage probatoire ou délai du droit de reprise expiré <p>Commentaires : _____</p>		
_____ Signature de la personne autorisée		_____ Date	_____ Date du dernier document reçu
N° du document	Initiales	Date d'émission	

Envoyer la demande à l'adresse suivante :
 Direction de la formation et de la titularisation du personnel scolaire
 Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
 1035, rue De La Chevrotière, 28^e étage
 Québec (Québec) G1R 5A5